

Le CIRRELT peut sélectionner un seul dossier

Afin de stimuler les échanges internationaux en recherche, la bourse pour stage équivaut à une allocation forfaitaire de 2 500 \$ CAD par mois (valeur maximale de 15 000 \$ pour 6 mois). Ce programme est offert par le FRQNT aux étudiants :

A - Inscrits au Québec

- Être citoyen canadien, résident permanent du Canada ou étudiant étranger détenant un permis d'études valide pour étudier au Québec ;
- Être membre étudiant du CIRRELT **sous la direction d'au moins un membre régulier** ;
- Réaliser le stage hors Québec.

B- Inscrits hors Québec

- Être inscrit dans une université hors Québec ;
- Effectuer son stage au CIRRELT ;
- Détenir les permis d'études ou visa nécessaires à la durée du stage au Québec.

Le CIRRELT ne peut sélectionner qu'un seul dossier - le plus méritant en fonction des critères fixés par le FRQNT qui se réserve le droit d'approuver ou non le choix du dossier soumis par le CIRRELT.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à plein temps dans un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat.
- Réaliser un stage de 2 à 6 mois (**débutant au plus tard le 30 septembre 2018**).
- **Ne pas être inscrit en cotutelle** avec l'université correspondant au lieu du stage.

CONSTITUTION DES DOSSIERS : UN SEUL FICHIER NUMÉRISÉ (pdf)

Les candidatures doivent être présentées **par les directeurs de recherche** avec toutes les informations et documents demandés, selon l'ordre suivant :

1. **Une lettre signée** par le ou les directeurs précisant le sujet de la recherche et ses liens avec la programmation de recherche du Centre, l'état d'avancement des travaux et une présentation de l'étudiant et de ses mérites ;
2. **Une lettre signée** par le superviseur du stagiaire qui précise les dates de début et de fin du stage.
3. Un **curriculum vitae** à jour ;
4. **Relevés** de tous les résultats académiques obtenus au 2^e et 3^e cycle ;
5. L'étudiant doit compléter également **un formulaire spécifique au FRQNT**. Prière de s'adresser au secrétariat du CIRRELT ;
6. Un directeur ne peut soumettre **qu'une seule candidature**.

ÉVALUATION DES DOSSIERS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche ;
2. La correspondance du projet de recherche avec la programmation de recherche du Centre ;
3. L'insertion du projet de stage dans les actions internationales du Centre.

DATE LIMITÉE DE SOUMISSION DES DOSSIERS AU CIRRELT :**Le mercredi 7 février 2018, à 12h00****Montréal : Lucie.LHeureux@cirrelt.ca / Québec : Pierre.Marchand@cirrelt.ca**